



Parallèlement à l'intérêt croissant pour la protection de la nature, les zoos ont évolué en se dotant de nouveaux rôles. Au-delà du divertissement, ils intègrent des objectifs de sensibilisation, d'éducation, de recherche et de conservation. Les moyens et les contacts dont ils disposent leur permettent de s'impliquer dans des actions de soutien concrètes. L'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) considère officiellement depuis décembre 2002 les zoos comme des partenaires dans la conservation de la nature.

Des programmes d'élevage internationaux gèrent de manière raisonnée les populations captives : c'est [la conservation ex situ](#) . Ce travail prend toute sa valeur grâce aux parcs zoologiques qui s'investissent dans la conservation des espèces animales dans leurs milieux naturels en finançant ou initiant des projets de conservation : c'est [la conservation in situ](#)

En parc, la proximité des animaux facilite la mise en place d'études scientifiques et la conservation in situ bénéficie directement des nouvelles connaissances. L'établissement du lien entre le ex situ et le in situ est à privilégier pour favoriser la création de réseaux et l'efficacité d'action.

Aujourd'hui, la protection de la nature est la raison d'être des zoos, elle guide de manière cohérente et naturelle toutes les activités d'un parc, qu'elles soient de loisir, de sensibilisation, d'éducation, de recherche et de conservation.

La conservation des espèces et de leurs milieux ne peut se faire sans une pédagogie appropriée et associée permettant la prise de conscience générale. [La pédagogie](#) et l'éducation font donc parties des grandes missions des parcs zoologiques.

